DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
— DEUXIEME CIRCONSCRIPTION —

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Candidature
Georges PIANTA

Républicain Indépendant
(Ve République)



Né à Thonon le 2 Mars 1912
Docteur en Droit
Avocat au Barreau de la Haute-Savoie
Maire de Thonon-les-Bains
Vice-Président du Conseil Général
Député de la Haute-Savoie
Membre du Conseil Supérieur des H.L.M.
Vice-Président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale (Président : Maurice Schumann)
Représentant de la France au Parlement Européen (Marché Commun)

ELECTRICES, ELECTEURS DU CHABLAIS ET DE LA VALLEE DU GIFFRE,

Le 18 Novembre 1962, vous m'aviez fait l'honneur de me renouveler votre large confiance et de m'envoyer siéger pour la troisième fois consécutive à l'Assemblée Nationale.

Dimanche 5 mars, vous direz si j'ai exécuté convenablement le mandat que vous m'avez confié.

Dès les élections du 2 Janvier 1956, j'avais précisé dans mon manifeste que devant la désagrégation progressive de l'autorité de l'Etat, il était urgent de procéder à une profonde réforme de nos institutions.

De 1956 à 1958, les appels du Mouvement des Jeunes Elus, auquel j'avais l'honneur d'appartenir, ne furent pas entendus et, en mai 1958, au dernier moment, alors que nous étions au bord de la faillite monétaire et financière et que la République allait être jetée aux abîmes, les hommes d'Etat, responsables de la Nation, appelèrent d'une seule voix l'homme du 18 Juin 1940.

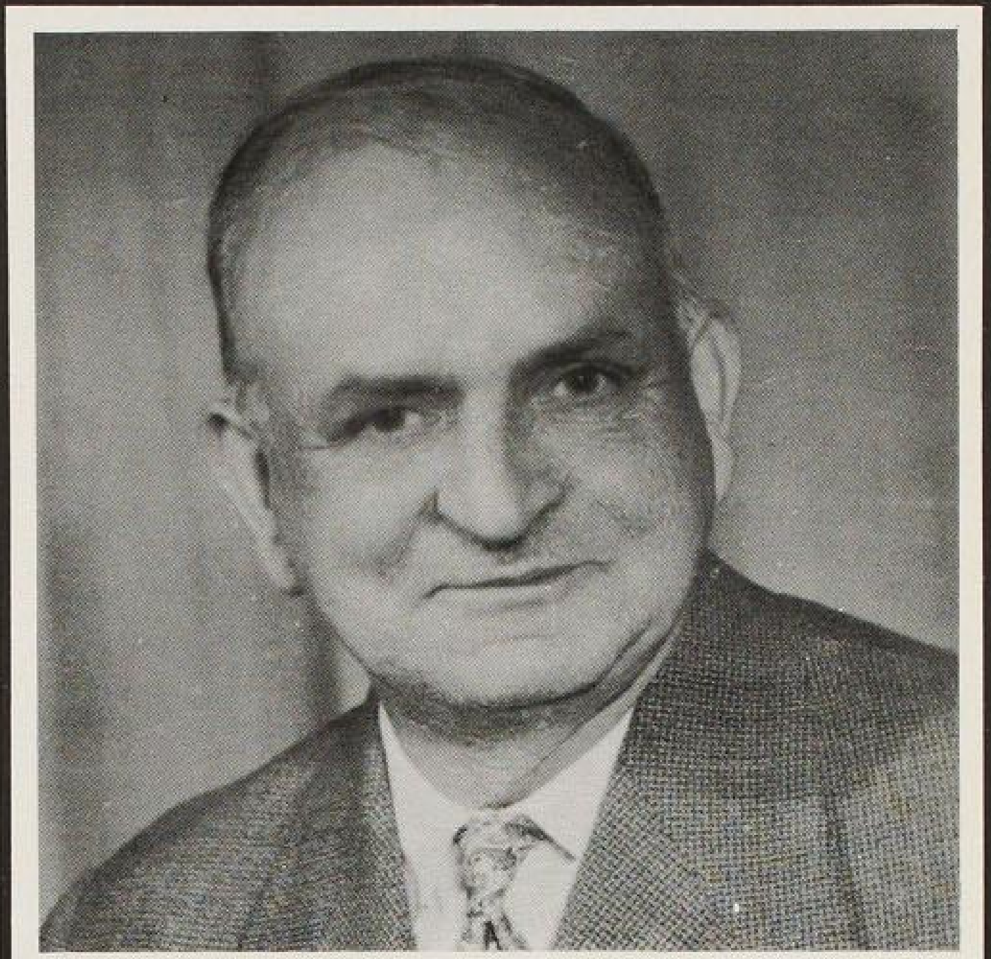
Le Général de Gaulle eut le grand mérite de dire aux Françaises et aux Français que le moment était venu de changer nos institutions et nos méthodes de travail ; une Constitution moderne fut adoptée par l'immense majorité du peuple français en Septembre 1958, Constitution complétée en 1962 par l'élection du Président de la République au suffrage universel, et l'on peut désormais affirmer que les nouvelles institutions ont fait leurs preuves et ont permis de faire face à de redoutables problèmes.

A l'impuissance d'hier, aux jeux dérisoires d'autrefois se sont substituées la continuité et l'efficacité de l'Etat.

C'est dans l'esprit de cette Constitution, source de la Ve République, qu'au cours de la législature qui s'achève et dans le cadre d'une majorité unie dans sa diversité, j'ai donné mon adhésion au redressement économique et financier sans lesquels le progrès social et la justice sociale ne sont que des mirages ; le monde entier est témoin du redressement opéré par notre pays dans tous les secteurs de nos activités sociales.

Investi de la confiance de mes collègues de l'Assemblée Nationale, j'ai pu, en tant que représentant de la France au Parlement Européen (Marché Commun), apporter une modeste mais positive contribution à l'édification de l'Europe Unie et tout spécialement du Marché Commun Agricole.

Certes, l'œuvre n'est pas achevée, des ombres



Robert MOREL

Maire de La Forclaz

Président du Syndicat Intercommunal de Travaux du Canton de Le Biot

Conseiller Général du Canton de Le Biot

Membre de la Commission Départementale du Conseil Général

Membre de la Commission Nationale de la Montagne

Chevalier de la Légion d'Honneur

subsistent au tableau et il y a lieu de les faire disparaître.

Mais l'on peut dire, en 1967, que la France n'est plus l'enfant malade de l'Europe et du Monde.

Sur le plan régional, j'ai fait tout mon possible pour défendre en permanence et à tous les échelons, les intérêts supérieurs du Chablais, de la Vallée du Giffre et de la Haute-Savoie.

En me rendant, depuis janvier 1956, à intervalles réguliers, dans les mairies de toutes les communes du Chablais et de la Vallée du Giffre, j'ai pris conscience des multiples problèmes qui se posaient aux communes et en liaison constante avec tous mes collègues, Conseillers généraux, Maires, Adjoints, Conseillers municipaux et avec le précieux appui des Pouvoirs Publics, des Administrations, des Organismes de prêts (Caisse des Dépôts et Consignations, Crédit Agricole, Caisse d'Epargne, Crédit Foncier, Institutions d'H.L.M.), un immense effort a pu être réalisé.

Regardez autour de vous... partout vous constaterez les travaux réalisés ou en cours de réalisation sur les voies nationales, départementales et communales ; de nombreux projets d'alimentation en eau potable, d'assainissement, d'extension ou de renforcement de réseaux électriques ont été réalisés ; des lycées, des écoles et des groupes scolaires ont été édifiés avec l'aide des Pouvoirs publics ; des centaines de logements ont été construits et aménagés pour des familles urbaines et rurales de condition modeste ; des hôpitaux, des Foyers de personnes âgées, des gendarmeries ont été aménagés ou sont en voie de construction ; des stades, des installations nautiques, des piscines ont été installés et l'équipement des stations a été amélioré.

Tous les conseillers généraux et tous les maires du Chablais et de la Vallée du Giffre, sans exception, ainsi que les particuliers peuvent témoigner de la bonne volonté et de la volonté tout court que j'ai apportées pour faciliter toutes ces réalisations qui s'identifient avec le progrès social.

Si Dimanche 5 Mars vous m'honorez à nouveau de votre confiance, je continuerai demain comme hier à travailler pour le bien du Chablais, de la Vallée du Giffre, de la Haute-Savoie, de la Nation et de l'Europe dans un large et nécessaire esprit d'union.

J'AGIRAI EN DEMOCRATE en plaçant au-dessus de tout le bien commun et le respect des libertés fondamentales de l'homme.

Je rappellerai sans cesse que L'ETAT DOIT AIDER, ORIENTER, COORDONNER les activités économiques de la Nation, mais non les opprimer.

Je poursuivrai mon action POUR LE MAINTIEN DE LA STABILITÉ MONETAIRE, le crédit du franc étant inséparable du crédit de la France et de l'amélioration des conditions de vie du monde du travail.

Je travaillerai à L'EDIFICATION DE L'EUROPE UNIE pour qu'elle soit dans la fraternité des Nations un élément essentiel d'un Univers pacifié.

Ce n'est que dans ces perspectives que la Jeunesse, dont nous devons élever les regards au-delà des mornes horizons de la haine et du désespoir, pourra envisager avec confiance son avenir.

Tels seront les impératifs qui continueront à me guider invariablement sur le chemin de l'action.

Dimanche 5 Mars, vous n'oublierez pas que le droit de vote dont vous disposez est l'un des reflets de la liberté, de cette liberté que nous entendons maintenir et défendre sous tous ses aspects.

SI TEL EST VOTRE SENTIMENT, VOUS UTILISEREZ CE DROIT INSEPARABLE DE TOUTE DEMOCRATIE EN VOUS RENDANT NOMBREUSES ET NOMBREUX AUX URNES et votre vote signifiera clairement que le progrès social doit être fondé sur LE MAINTIEN DES LIBERTÉS ESSENTIELLES DE L'HOMME, SUR LA PROMOTION DU TRAVAIL ET DE LA PERSONNALITÉ HUMAINE, ET SUR LA PAIX DES HOMMES ET DES NATIONS.

Georges PIANTA.

SOPIZET · THONON